

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Le Manifeste des Instituteurs

Les Instituteurs et Institutrices de la Marne ont publié un manifeste qui constitue un acte vraiment efficace de défense laïque. Il révèle l'injustice des accusations sous lesquelles les adversaires de l'École s'efforcent de l'accabler; il rend leurs calomnies impuissantes, et les prive ainsi des armes dont ils se servent pour la discréditer dans l'esprit du public. Ce Manifeste est la preuve que les maîtres laïques n'ont pas cessé de mériter l'estime dont ils sont entourés et qu'ils restent dignes de la mission que leur confie le pays: instruire les enfants de France dans l'amour de notre Patrie, initiateur des idées de justice et de liberté.

Le 7 novembre dernier, le Conseil d'administration de l'Amicale avait, à l'unanimité, adopté un ordre du jour par lequel il déclarait:

Désapprouver l'adresse de sympathie à la C. G. T. qui fut votée par le Congrès de Chambéry; — désapprouver la motion par laquelle le même Congrès recommandait l'adhésion au « Sou du Soldat » de la C. G. T.; — regretter que le parlement n'ait pas encore voté le Statut des fonctionnaires; — affirmer solennellement le patriotisme éclairé de tous ses membres et leur souci permanent de la grandeur nationale.

Pour donner plus de force et d'autorité à cet ordre du jour, le conseil d'administration résolut de le soumettre au référendum des membres de l'Amicale. L'immense majorité lui a donné sa pleine et entière adhésion. C'est ce résultat que le Manifeste porte à la connaissance du public et qu'il commente en des termes auxquels ont applaudi tous les républicains, tous les bons citoyens.

Il nous paraît d'autant plus nécessaire d'en reparler que les adversaires de l'École laïque se gardent d'en souffler mot. Ils ont organisé autour de ce Manifeste un silence qui contraste singulièrement avec le tapage qu'ils ont su faire en d'autres occasions. Faudrait-il croire qu'ils sont mécontents d'avoir à constater que les instituteurs laïques ne méritent pas les reproches qu'ils leur adressaient?...

Les cléricaux se faisaient les champions inattendus de la neutralité scolaire — qui est un principe républicain — et demandaient véhémentement qu'on empêchât les instituteurs de se montrer partiaux. Alors pourquoi ces mêmes cléricaux ne se félicitent-ils pas de lire dans le Manifeste de l'« Amicale » l'affirmation si nette, si haute et si forte de l'attachement des maîtres à ces principes laïques?...

Les adversaires de l'École se plaignaient de l'esprit déplorable dont s'inspire l'enseignement des maîtres qui donnent leur adhésion à la Confédération Générale du Travail, association révolutionnaire et anarchiste. Alors, pourquoi ne se montrent-ils pas heureux de lire dans le Manifeste de l'Amicale, la réprobation catégorique et formelle de la C. G. T.; de ses méthodes et de son esprit?...

Enfin, que n'ont pas dit et écrit les cléricaux sur l'antipatriotisme des instituteurs ou sur leur patriotisme fraternel, secondaire et conditionnel? Alors, pourquoi ne se réjouissent-ils pas de lire l'éloquente et noble déclaration que contient sur ce sujet le Manifeste de l'Amicale?...

Nous osons dire qu'en omettant volontairement de faire connaître cette réponse des instituteurs à leurs attaques, les cléricaux se conduisent indignement. Après avoir porté publiquement contre des citoyens, une accusation infamante, la plus grave de toutes: celle d'être de mauvais Français, ils ne font même pas connaître à leurs lecteurs la protestation de ceux qu'ils ont calomniés!

Ce vilain procédé se retournera,

d'ailleurs, contre eux. Car le public sera informé quand même et il jugera.

Emile LAPORTE.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 25 novembre 1912

PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL

La Chambre reprend la discussion du budget de l'intérieur.

MM. Fougère, Doizy, Constant, Bouge, Chambo, Samalens, Barthes présentent diverses observations auxquelles MM. Steeg et Morel répondent.

M. Barrès dépose une motion tendant à ce que l'Etat assure la préservation et la conservation des vieilles églises.

M. Sembat réclame également l'entretien des vieilles églises. M. Dumesnil dépose la motion suivante: la Chambre compte sur le gouvernement pour appliquer dans son texte et dans son esprit la loi de séparation.

L'ordre du jour pur et simple est mis aux voix.

Par 271 voix contre 245, il est voté.

Et la séance est levée.

UNE BATAILLE IGNORÉE

Les événements qui se déroulent dans les Balkans accaparent l'attention du public, et les journaux sont remplis de récits de batailles que Turcs et alliés se livrent sans répit. C'est pourquoi le combat de Krofberg, — qui a eu lieu hors du fameux quadrilatère cher aux correspondants de guerre et aux stratégues en chambre — a passé complètement inaperçu. Il méritait cependant plus de publicité. Il a été livré et gagné en plein Tyrol par... les troupes françaises. Les dépêches ne mentionnent pas le nom du général victorieux, mais l'ennemi — des paysans tyroliens — était, paraît-il, commandé par un certain Andréas Hofer.

Et maintenant, reprenez vos esprits. Les combattants n'étaient que des figurants aux gages d'une société cinématographique, qui avait eu l'ingénieuse idée de reconstituer la prise du château de Krofberg, dans la vallée de Zeller, défendu par le fameux héros du Tyrol, le paysan Hofer.

Inutile d'ajouter que la Croix-Rouge n'a pas eu à intervenir.

La crise du bachot

Quelques échos de la dernière session de baccalauréat qui vient d'avoir lieu en Sorbonne.

A l'une des épreuves écrites, M. Uri, chargé de choisir le texte de la version latine, donna à traduire un fragment de Cicéron où se trouvait cette phrase:

Cornibus uti boves videmus.

Ce qu'un des candidats traduisit ainsi:

Et nous voyons les bœufs s'accoupler avec les cornelles.

A l'une des épreuves orales, M. Kergomard interrogeait un jeune homme de dix-huit ans sur l'histoire:

— Pouvez-vous me dire, monsieur, quelles sont les caractéristiques du style Louis XV?

— Voyons! vous avez bien vu des monuments Louis XV?

— Réfléchissez. Sur la place de la Concorde?

— Ah! oui, monsieur, l'obélisque!

Quelques instants après, à côté de M. Kergomard, un autre examinateur essayait de se faire une idée

approximative des connaissances littéraires d'un autre candidat:

— Voyons, monsieur, pouvez-vous me parler de l'œuvre de Boileau?

— Boileau? oui, monsieur. Il a donné les règles pour être satyre.

Propagande Allemande

A lire et à méditer le document suivant:

Une société, fondée pour développer le commerce allemand, fait distribuer en Allemagne des millions de feuilles de propagande conçues en ces termes:

Consommateur allemand, rends-toi compte que ton devoir t'oblige à ce qui suit:

1. — Dans tes achats les plus minimes ne perds jamais de vue les intérêts de tes compatriotes et de ta Patrie;

2. — N'oublie pas que lorsque tu achètes un produit d'un pays étranger, même si tu ne dépenses qu'un penny, tu dimines de cette somme la fortune de ta Patrie;

3. — Ton argent ne doit profiter qu'aux commerçants et aux ouvriers allemands;

4. — Ne profane pas la terre allemande, l'atelier allemand, par la présence et l'usage de machines ou outils étrangers;

5. — Ne permets pas que figurent sur la table des viandes ou graisses étrangères qui porteraient préjudice à l'élevage allemand, et qui de plus compromettraient la police sanitaire allemande;

6. — Ecris sur du papier allemand, avec une plume allemande, et salue ton encre allemande avec du buvard allemand;

7. — Ne t'habille, qu'avec des étoffes allemandes et n'achète que des chapeaux allemands;

8. — La farine allemande, les fruits allemands, la bière allemande sont les seuls qui donnent la force allemande;

9. — Si tu n'aimes pas le café de malt allemand, bois du café récolté dans les colonies allemandes, et si tu préfères le chocolat ou le cacao pour tes enfants, fais en sorte que ce cacao et ce chocolat soient exclusivement allemands;

10. — Que les propagandes étrangères ne t'écartent jamais de l'observation de ces sages préceptes. Vis toujours dans la conviction, que quoi qu'on dise, les meilleurs produits, les seuls dignes d'un citoyen de la grande Allemagne, sont les produits allemands.

Textuel.

INFORMATIONS

La réforme électorale

La Commission de la réforme électorale vient de se réunir sous la présidence de M. Clémenceau.

Tous les commissaires, à l'exception de quatre, sont présents au début de la séance.

La Commission a pris pour base de la discussion d'aujourd'hui, le projet adopté par la Chambre des députés.

La Commission a émis un certain nombre de votes:

1. Elle a reconnu le principe d'une réforme électorale.

2. Elle s'est prononcée en faveur du scrutin de liste à l'unanimité des membres présents.

3. Elle a décidé que les élections se feraient sur la base majoritaire. Les minorités pourront obtenir une représentation si un deuxième tour de scrutin a lieu.

Un désastre maritime évité

Une correspondance reçue à Toulon fait connaître que la traversée de Brest à Rio-de Janeiro effectuée par le croiseur cuirassé *Jeanne-d'Arc*, école d'application des aspirants, a été marquée par un grave événement. En arrivant à

l'escala de Madère, on s'aperçut que la température des soutes était très élevée. On dut transporter les poudres dans les soutes arrière. Le 29 octobre, vers une heure et demie de l'après-midi, en pleine mer, on rappela aux postes de sécurité. A la suite d'un court-circuit, le feu venait de se déclarer dans la canalisation de la commande électrique du servo-moteur. Le bâtiment était rempli d'une fumée épaisse.

Le commandant donna l'ordre de noyer les soutes de 14 et 19 arrière. La fumée empêchait d'approcher de la manœuvre de noyade. Un officier, muni d'une lampe électrique de poche et aidé par un matelot, put enfin exécuter l'ordre du commandant. Le lendemain, les munitions étaient jetées à la mer.

Terrible Explosion aux Mines d'Alais

Un dégagement de gaz s'est produit dans la nuit du 24, à une heure, aux mines de Saint-Martin-de-Valagague, près d'Alais, et appartenant à la Compagnie du nord d'Alais. On compte jusqu'à maintenant vingt-quatre victimes. Voici les seuls détails que l'on connaisse jusqu'à présent sur cette catastrophe:

C'est à 260 mètres de profondeur que s'est produit le dégagement de gaz, suivi d'une explosion. On procède depuis dimanche matin à l'aération des galeries. Une première équipe de sauveteurs a pu compter douze cadavres enchevêtrés dans des débris de boiseries et de charbon.

Une grande partie du quartier dans lequel s'est produit l'accident est encore inexploable. De nouvelles équipes de sauveteurs vont descendre dans la mine.

Une dépêche ultérieure confirme que, sur les vingt-cinq ouvriers qui travaillaient dans le chantier sinistré, vingt-quatre ont été tués; seul, le chef de poste Chazal a pu s'échapper.

L'explosion serait due à un dégagement d'acide carbonique, provoqué par le coup de pic d'un mineur occupé à forer un trou de mine.

L'accapement des Sucres

Sur commissions rogatoires de M. Bourgeat, la Sûreté générale a procédé à diverses vérifications chez des usiniers des arrondissements de Péronne, Montdidier (Somme) et Arcis-sur-Aube. On a visé la comptabilité de ces divers industriels et saisi la correspondance qui a été mise sous scellés à la disposition de M. Pons, expert commis par le juge. D'un autre côté, M. Poncet, commissaire aux délégations judiciaires, a perquisitionné à Paris chez plusieurs courtiers. Ces opérations ont été motivées par les résultats de l'enquête faite à la suite de la plainte de M. Gaston Menier sur l'accapement des sucres.

Le séjour des Officiers à Paris

Un journal annonce qu'une circulaire, actuellement en préparation au ministère de la guerre, applicative à tous les officiers et assimilés sans exception, les dispositions déjà mises en pratique à l'égard des fonctionnaires de l'administration centrale et limitant à six années consécutives le séjour dans la garnison de Paris.

En réalité, la circulaire dont il est question porte que les officiers des services de l'administration centrale du ministère de la guerre et ceux des services du gouvernement militaire de Paris qui ont plus de six ans de présence dans ces services ou plus de neuf ans dans le gouvernement militaire de Paris seront l'objet de mutations échelonnées du 25 novembre au 25 avril prochain, sauf ceux qui dans un délai de dix-huit mois pourraient être promus au grade supérieur ou mis à la retraite, ou encore ceux dont la présence dans leur situation actuelle s'imposerait impérieusement.

Le Confit Balkanique

Encore une défaite turque

Les Bulgares ont repoussé deux bataillons turcs à Tchataldja, leur causant des pertes considérables.

Les Bulgares ont bombardé Andrinople toute la nuit, après la sortie de vendredi.

L'indemnité qui sera demandée aux Turcs

Plusieurs journaux annoncent que l'indemnité de guerre qui sera exigée de la Turquie, sera d'un milliard, dont 350 millions reviendront à la Serbie.

Un démenti grec

On oppose un démenti formel au télégramme publié à Londres, selon lequel, il y a trois jours des soldats grecs se seraient livrés à des excès sur la population juive de Salonique.

Dès avant la capitulation de Salonique, on remarqua nettement tant en Turquie qu'en Europe, que des efforts étaient faits pour mettre en opposition les Grecs et les Israélites dans la capitale de la Macédoine. Dans ce but, on répandit le bruit que des soldats grecs avaient été emprisonnés par des Israélites et que des juifs avaient été maltraités par les Grecs.

L'état d'anarchie qui suivit la défaite turque permit aux éléments mauvais qui pullulent dans cette ville, comme dans certains ports de mer, de se livrer, tant sur les juifs que sur les chrétiens, à de nombreux excès, mais dès le lendemain de l'installation de l'administration grecque et de l'arrivée de la gendarmerie greco-crétoise, l'ordre le plus parfait a régné.

La mise en circulation de pareils rumeurs au moment où les étrangers expriment leur reconnaissance au roi et au gouvernement grec pour le prompt et le complet rétablissement de l'ordre, montre assez leur origine tendancieuse.

A Andrinople

Les Turcs ont canonné avec de la grosse artillerie les retranchements bulgares devant Andrinople, mais sans résultats.

Les soldats turcs, déserteurs de la forteresse d'Andrinople, font connaître que la situation de la garnison est désespérée. Les vivres touchent à leur fin et les soldats ne reçoivent qu'un morceau de pain tous les trois jours.

La ville est bondée; les mosquées, les hôpitaux et les maisons privées sont remplies de blessés.

Le choléra

La légation de Bulgarie a reçu la dépêche suivante:

Kir-Kilissé, 23 novembre.

Le quartier général ayant appris que le choléra sévit dans l'armée turque, à Tchataldja, et que tout le terrain en est infecté, a donné l'ordre aux troupes bulgares de cesser tout mouvement en avant, pour que la maladie ne se propage pas dans l'armée bulgare, et ne fasse pas de victimes inutiles.

Conséquence de l'occupation de Salonique

On mande de Bucarest, à la « Neue Free Presse », que l'occupation grecque de Salonique, provoque une grande agitation dans la population macédo-roumaine.

Chaque jour sont tenues des assemblées de protestation contre les vexations infligées par les Grecs.

Les orateurs appellent la Roumanie à leur secours, contre les conquérants slaves.

Aujourd'hui, un meeting montre est projeté en faveur de l'indépendance des frères macédoniens.

Encore une victoire

Une dépêche d'Uskub, annonce que les troupes grecques ont arrêté, après un court engagement, à Mostour, un détachement turc qui s'enfuyait, venant de Monastir.

Les Grecs ont fait 200 prisonniers, et se sont emparés de dix-neuf canons.

Les quatre femmes du faux marquis

Il n'était bruit dans les couloirs du palais de justice, que de l'arrêt de non-lieu intervenu en faveur du prétendu marquis de Roquefeuil, alias Reiss, inculpé de quadrigamie.

Le premier surpris de l'arrêt rendu par les conseillers, a été certainement M. Chenebenoit, qui, après cinq mois a vu légalement infirmer les résultats qu'il pensait avoir établis par une instruction prolongée pendant plus d'un an.

Le secret qui entoure, on le sait, la délibération des magistrats de la chambre des mises en accusation, piquait vivement la curiosité, et l'on se demandait notamment par quels motifs la Cour a écarté l'inculpation de faux qui semblait avoir été solidement égayée par le magistrat instructeur.

Pour la bigamie, les quatre mariages successifs de Reiss n'ont sans doute pas été contestés par l'arrêt de non-lieu.

Voici, expliquait un ingénieur juriste, comment ils sont compatibles avec l'immunité acquise au volage époux, le premier mariage était légitime, et le second contracté du vivant de l'épouse, constituait indubitablement Reiss en état de bigamie, mais pour ce crime, il y a prescription. Quant aux unions postérieures, elles ont été célébrées à une époque où la première épouse avait disparu, et sans qu'il ait été depuis lors apporté une preuve soit de sa mort, soit de sa vie. Elles sont donc, a estimé la Cour, simplement nulles, mais non constitutives du crime de bigamie. C'est une théorie juridique fort subtile, et qui aboutit à des conséquences imprévues.

Reiss peut désormais contracter autant de mariages qu'il lui plaira, il ne tombera pas sous le coup de la loi, qui réprime la bigamie.

Est-il besoin de dire que cette conséquence aussi étrange qu'indiscutable, de l'arrêt rendu par la chambre des mises en accusation divertissait grandement, ceux qui, au palais comme ailleurs, se complaisaient à noter les bizarreries de la justice.

Petites Nouvelles

La goélette française *Gracieuse*, allant de Dunkerque à Dielette, avec un chargement de ciment, s'est échouée par le travers de Sangatte. L'équipage est sauvé. Le bâtiment est considéré comme perdu.

— Par 15 voix contre 8, sur 23 votants, le Conseil municipal de Niort s'est prononcé pour le maintien du scrutin majoritaire aux élections municipales.

— L'Association internationale de statistique sucrière évalue la production du sucre en Europe à ce jour, à 7.756.320 tonnes contre 8.424.760 le mois dernier, et 6.283.677 l'an passé, soit une augmentation de 23,4 %.

— Un réserviste, originaire de Vauvert, qui venait accomplir une période de 23 jours au 40^e d'infanterie, à Uzès, s'est présenté à la caserne, accompagné de sa femme et de ses deux enfants, âgés de trois et six ans. La mère, qui est sur le point d'avoir un troisième bébé et les deux enfants, ont été conduits à l'hospice.

— La police a arrêté à Amiens, trois jeunes gens: Lucien Monsigny, âgé de dix-sept ans, Gérard Petit, âgé de dix-huit ans, et Paul Merchez, qui, au cours de la nuit dernière, ont enduit d'encre et mutilé un médaillon artistique, représentant René Goblet, et fixé sur le monument élevé à la mémoire de l'ancien Ministre.

— Une explosion s'est produite à bord du vapeur autrichien « Maria Immacolata ». Dix-sept hommes ont été blessés, dont six grièvement.

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'Ecole Dentaire de France
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
et des Ecoles Normales
8, RUE FÉNELON, en face la Halle
Consultations de 9 à 6 heures

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

L'hiver aux plages Nantaises
Les plages Nantaises si fréquentées l'été sont aussi de délicieux séjours d'hiver par la douceur de leur climat. En vue de faciliter l'hivernage dans ces stations, la Compagnie d'Orléans délivrera à titre d'essai, du 1^{er} novembre 1912 jusqu'au mercredi précédant la Fête des Rameaux 1913, aux familles d'au moins 3 personnes, des billets d'aller et retour collectifs à prix réduits dits « Billets d'hivernage ». Ces billets sont délivrés sous condition d'un parcours d'au moins 150 kilomètres (aller et retour) de toute gare du réseau d'Orléans pour les stations comprises entre Pornichet (inclus) et le Croisic (inclus). Leur validité est de deux mois, non compris le jour de départ, avec faculté de prolongation d'un mois moyennant

un supplément de 10 0/0 du prix primitif.
Trains rapides et express de jour et de nuit, voitures directes 1^{re}, 2^e, et 3^e classe, compartiments-couchettes, wagons-restaurant.
La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris Quai-d'Orsay une exposition permanente d'environ 1600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

La Traversée la plus courte de France en Algérie par Port-Vendres

Le trajet le plus rapide de Paris à Port-Vendres par Limoges, Toulouse, Narbonne ou par Bordeaux, Toulouse, Narbonne.
De Port-Vendres à Alger en 22 heures par paquebot rapide « La Marsa » muni de la télégraphie sans fil.
ALLER : départ de Port-Vendres le dimanche à 1 h. 30 du soir, arrivée à Alger le lundi à 11 heures du matin.
RETOUR : départ d'Alger, le mercredi à midi, arrivée à Port-Vendres le jeudi à 10 heures du matin.
De Port-Vendres à Oran en 30 heures par paquebot rapide « Medjerda » muni de la télégraphie sans fil.
ALLER : départ de Port-Vendres, le vendredi à 1 h. 30 soir, arrivée à Oran, le samedi à 7 heures du soir.

RETOUR : départ d'Oran, le lundi à midi, arrivée à Port-Vendres, le mardi à 6 heures du soir.
Billets directs simples valables 15 jours et billets d'aller et retour valables 90 jours en 1^{re}, 2^e et 3^e classes de Paris-Quai d'Orsay à Alger ou Oran, via Limoges, Montauban, Narbonne ou via Tours, Bordeaux, Narbonne. Enregistrement direct des bagages. Voitures directes, wagons-lits.
Le propriétaire-gérant :
A. COUESLANT.

BANQUE CHAREIRE & C^{IE}
Société en Commandite au Capital de 4 Millions de Francs
Siège Social : CAHORS, rue Fénelon, 8

AGENCES
PARIS, 7, rue Drouot

Bayonne.	Montauban.	Grenoble.
Saumur.	Lafrançaise.	Beaufort.
Beaugé.	Bourgueil.	Caussade.
Beaulieu.	Saint-Céré.	Gourdon.
Caylus.	Jarzá.	Langeais.
Brive.	St-Jean-Pied-de-Port	Azay-le-Rideau.
Laroquebron.	St-Palais.	
Montclar.	Montricoux.	

Localités du Département du Lot visitées périodiquement :
Figeac, Gramat, Martel, Castelnau Souillac, Prayssac, Montcuq, Salviac

ADRESSES TÉLÉGRAPHIQUES
CHAREBANK
à Paris : CHAREBANK BOURSE PARIS

NUMÉROS TÉLÉPHONIQUES :
Cahors : 45 — Paris { 1^{re} ligne : 313-28 — Montauban : 74
2^e ligne : 326-66
Saumur : 1-75 — Bayonne : 4-55

ESCOMPTE ET RECOURÈMENTS
Achat et Vente de Titres sur toutes les Bourses Françaises & Étrangères
Paiement sans frais de tous coupons
Un mois avant les échéances pour les coupons des titres à revenu fixe

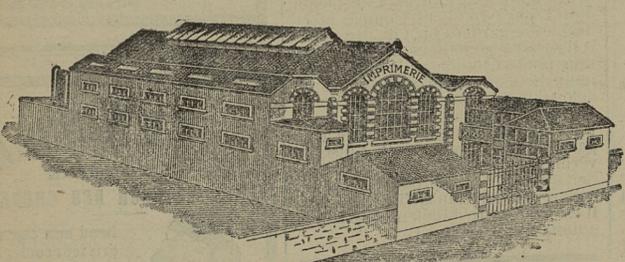
AVANCES SUR TITRES
Souscription sans frais à toutes les émissions
DÉPÔT DE FONDS ET DE TITRES
Transferts, Echanges et Régularisation de Titres
Renouvellement des feuilles de Coupons

Service de Coffres-Forts à Secrets
Un service continu de Garde est établi pour assurer la sécurité que comporte ce genre d'installation

Publié sous les Auspices de la **SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE**

ONÉSIME RECLUS
Atlas Pittoresque de la France
12.000 Gravures - 450 Cartes
12.000 Gravures - 12.000 Légendes
PRIX A FORFAIT jusqu'au 31 MARS 1911 :
132^f 1^{er} Ex. broché. 147^f relié.
Prospectus-Spécimen chez **ATTINGER Frères, édit., 2, rue Antoine-Dubois, PARIS**

IMPRIMERIES A. COUESLANT
CAHORS (Lot)
ALENÇON (Orne)
20 PRESSES
Installation Moderne
Travaux en tous genres
LIVRAISON RAPIDE. -- PRIX MODÉRÉS



USINE DE CAHORS

FEUILLETON DU Journal du Lot 63

LES VIVEURS DE PROVINCE
PAR XAVIER DE MONTÉPIN
PREMIÈRE PARTIE
La belle Provençale
XXVI
Une nuit en Afrique.

Nous mentirions si nous prétendions affirmer que l'esprit de notre héros ne se trouva point tout aussitôt soulagé d'un grand poids, et que son cœur ne se mit pas à battre plus librement...

Ce moment de répit dans les angoisses d'une situation si prodigieusement dramatique n'eut d'ailleurs que la durée d'un éclair.

Le chef de la bande ne tarda guère à heurter du pied le corps du sanglier, qui, blessé par Marcel, était venu mourir au milieu du sentier.

Il se pencha sur ce corps et sentit qu'il était encore chaud, preuve manifeste qu'il venait d'être frappé bien peu de temps auparavant. Alors il

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

poussa un cri rauque et prononça quelques mots d'une voix très haute et pleine d'intonations menaçantes.

Ces mots étaient des ordres sans doute, car les Bédouins s'élançèrent aussitôt dans le champ de maïs, qu'ils se mirent à parcourir dans toutes les directions comme des chasseurs qui veulent faire lever le gibier.

Deux fois ils passèrent à côté des buissons où se cachait Georges, sans avoir l'idée de les fouiller. Ils poussèrent de nouveaux cris en découvrant les cadavres de la laie et du marcasin.

Arrivés à l'extrémité du champ, ils tinrent conseil et revinrent sur leurs pas.

A la pantomime du bédouin qui semblait le chef, Marcel avait cru comprendre qu'il recommandait d'explorer les broussailles avec soin. Il ne se trompait point. Deux hommes la carabine à l'épaule, se dirigèrent vers les touffes qui servaient d'asile au Provençal.

Marcel venait de se relever. Il ne se cachait plus derrière le tronc du citronnier ; il s'appretait à bondir au secours de son ami, les battements précipités de son cœur l'étouffaient.

Quelques secondes encore, et les Bédouins pourraient toucher Georges du bout de leurs carabines... ils n'eurent pas le temps d'arriver jusqu'à lui. Un petit nuage de fumée s'éleva du buisson, le fusil tonna deux fois ;

les deux hommes tombèrent...
— Bravo, Georges !! cria Marcel. A moi, maintenant ! à moi !!...
Il fit feu de sa carabine sur le chef des bédouins, qui roula foudroyé ; puis, un pistolet de chaque main, il se rua dans le champ de maïs et abattit deux autres Arabes, tandis que Georges, de son côté, obtenait un succès semblable avec les balles de ses pistolets.

Sept hommes se trouvaient hors de combat ; il ne restait plus que trois ennemis qui s'enfuirent à toutes jambes, sans même songer, dans l'excès de leur terreur, à décharger leurs armes sur les Français. Ils ne couraient point, ils semblaient voler !...
Georges et Marcel se rejoignirent dans le milieu du champ de maïs. Ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre et s'embrassèrent avec l'effusion de deux amis qui se retrouvent après avoir échappé presque miraculeusement à un péril mortel...
— Et bien ! mon ami, demanda le capitaine au bout d'un instant, je vous avais promis une belle chasse... Ai-je tenu parole ?... qu'en dites-vous ?...
— Je dis, répondit Georges en riant, que très certainement vous ne savez pas de combien la réalité dépasserait vos promesses...
— C'est vrai... Si j'avais pu prévoir ce qui vient de se passer, je ne vous

aurais point amené ici...
— Pourquoi donc, puisque nous nous en sommes tirés à notre honneur et sans recevoir une égratignure ?...
— Recommenceriez-vous demain ?...
— Je ne dis pas... Ce serait tenter Dieu ! la chance pourrait tourner, et rien ne serait plus absurde que de se faire massacrer sans profit pour personne... Mais enfin je vous dois la nuit la plus émouvante de ma vie... une de ces nuits qu'on n'oublie jamais et qu'on raconte un jour à ses petits enfants...
— Eh bien ! et afin qu'il vous soit possible de faire ce récit, ne restons pas ici...
— Que craignez-vous ?
— Tout simplement que les trois bandits qui survivent ne reviennent sur leurs pas, et, cachés derrière quelque haie, ne nous abattent comme des lapins...
— Ah ! diable !! s'écria Georges, vous avez raison... je ne pensais plus à ces messieurs... Partons vite, car je n'ai nullement envie de leur servir de cible...
Les jeunes gens reprirent rapidement le chemin du blockhaus, où ils arrivaient au bout de vingt ou vingt-cinq minutes.
Malgré les recommandations faites par Marcel, la petite garnison avait été mise en émoi par la vive fusillade qui lui semblait prouver que le capi-

MARCHÉ DE LA VILLETTE
Lundi 25 Novembre 1912

ESPÈCES	ENTRÉES DIRECTES		REVENU	PRIX PAR 1/2 KILOG.		
	au Marché et à l'Abattoir			1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité
Bœufs.....	2.563			0,80	0,76	0,70
Vaches.....	1.277	808	128	0,76	0,72	0,68
Taureaux.....	280			0,74	0,70	0,64
Veaux.....	1.536	2.123	143	0,98	0,95	0,92
Moutons.....	16.424	7.000	781	1,02	0,98	0,96
Porcs.....	4.073	2.451	»	0,66	0,63	0,63

OBSERVATIONS. — Vente un peu plus facile sur toutes les marchandises. Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, de l'Aveyron et du Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

IMPORTANTE C^{IE} D'ASSURANCES
offre pour le Lot
à personne honorable et sérieuse **DIRECTION département.**
Fixe 3.000 fr. et commissions, avec 5.000 fr. gar. tit. Etal
CARVALHO, 52, Rue St-André-des-Arts, Paris.

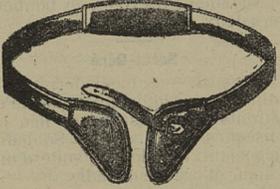
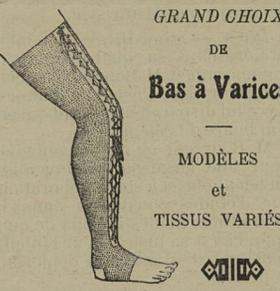
GRANDE PHARMACIE DE LA CROIX-ROUGE
LA MIEUX APPROVISIONNÉE
LA MIEUX ORGANISÉE
VEND LE MEILLEUR MARCHÉ
Paul GARNAL, O. S. Pharmacien de 1^{re} Classe
Inspecteur des Pharmacies

Bandages herniaires
de tous modèles
A ressort et sans ressort

GRAND CHOIX DE Bas à Varices
MODÈLES et TISSUS VARIÉS

Ceintures Ventrières
CEINTURES de GROSSESSE
Tous modèles

Bassins de lit - Enemas
Douches d'Esmarck complètes
Stérilisateurs pour Lait
GANTS ET LANIÈRES DE CRINS


LA HERNIE
et les Déplacements des Organes

La **HERNIE** est une infirmité gênante et douloureuse qui, mal contenue, peut entraîner des complications graves, souvent de nature à mettre en danger la vie des personnes qui en sont atteintes.

La première des précautions à prendre pour éviter tous ces dangers, c'est de choisir un **Bandage bien approprié à la nature de la Hernie** et de l'appliquer convenablement.

Aussi les **Hernieux** torturés par de mauvais **Bandages** appliqués sans discernement, ou découragés par les promesses charlatanesques des spécialistes qui les exploitent, ont-ils intérêt à n'accorder leur confiance qu'à des maisons sérieuses où ils pourront trouver sur place, parmi un stock important de bandages de tous modèles, celui qui conviendra le mieux à la nature de leur affection.

C'est pourquoi nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs qui souffrent de **Hernies, Efforts, Descentes**, etc., etc., qu'ils trouveront à la

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge
Boulevard Gambetta. — CAHORS
(En face le Théâtre)

un grand choix de **Bandages, Ceintures ventrières, Ceintures de grossesse et d'appareils perfectionnés** pour le soulagement immédiat et la contention absolue et définitive de leur infirmité. (Hernies, maladies de matrice, déplacement des organes, varices).